

Acte d'engagement



Intitulé du marché : Fourniture de kits de prélèvement en milieu aquatique d'ADNe spécifiques pour l'inventaire de deux amphibiens exotiques envahissants, la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) et le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) et analyse des prélèvements

Maître d'ouvrage : Société Herpétologique de France

Référence du marché : LIFE15 NAT/FR/000864 – A2

Mode de passation : Procédure formalisée sous la forme d'un appel d'offres ouvert

Date limite de réception des offres : 20 mars 2017 à 16h



Table des matières

Article 1. Objet du marché	3
Article 2. Identification de l'acheteur.....	3
Article 3. Contractant(s)	4
Article 4. Prix	6
Article 5. Délai	7
Article 6. Paiement.....	7
Article 7. Décision de l'acheteur	9



Article 1. Objet du marché

Fourniture de kits de prélèvement en milieu aquatique d'ADNe spécifiques pour l'inventaire de deux amphibiens exotiques envahissants, la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) et le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) et analyse des prélèvements

Procédure formalisée sous la forme d'un appel d'offres ouvert, en application de l'article 25 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'article II.9.1 de la Convention de Subvention signée avec la Commission Européenne dans le cadre du projet LIFE15 NAT/FR/000864.

Date limite de remise des offres : 20 mars 2017 à 16h

Article 2. Identification de l'acheteur

Maître d'ouvrage : Société Herpétologique de France

Adresse :

Siège social :

MnHn – CP41

57 Rue Cuvier

75005 Paris

Siège administratif :

Lieu-dit « Aux Tucoulets »

32360 Peyrusse-Massas

Adresse internet : <http://lashf.org>

Signataire du marché : Monsieur le Président de la Société Herpétologique de France – Mickaël Barrioz



Article 3. Contractant(s)

Signataire

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

- Signant pour mon propre compte
 Signant pour le compte de la société
 Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- Agissant en tant que prestataire unique
 Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

- Solidaire Conjoint

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Numéro SIRET :

Numéro au registre du commerce :

Ou au répertoire des métiers :

Code NAF/APE :



En cas de groupement, cotraitant n°2

Raison sociale :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

N° SIRET :

N° Registre commerce :

N° Répertoire des métiers :

Code NAF/APE :

Cotraitant n°2

Raison sociale :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

N° SIRET :

N° Registre commerce :

N° Répertoire des métiers :

Code NAF/APE :

Cotraitant n°3

Raison sociale :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

N° SIRET :

N° Registre commerce :

N° Répertoire des métiers :

Code NAF/APE :

Cotraitant n°4

Raison sociale :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

N° SIRET :

N° Registre commerce :

N° Répertoire des métiers :

Code NAF/APE :

Engagement

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché listés dans le CCAP, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euros**, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres (dit mois 0) soit mars 2017.

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 4. Prix

Montant global (en chiffres)

Montant HT€
Montant TVA (20 %)€
Montant TTC€

Montant global TTC (en toutes lettres)

.....

Décomposition par intervenants en cas de groupement conjoint uniquement

Statut	Objet de la prestation	Montant HT
Mandataire€
Cotraitant 2€
Cotraitant 3€
Cotraitant 4€
Cotraitant 5€

Article 5. Délai

Les kits de prélèvement d'ADNe devront impérativement être livrés dans leur totalité au plus tard le 14 avril 2017. Les différents documents composant les résultats de l'étude devront être remis à la Société Herpétologique de France dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date de réception de la notification du marché par le prestataire.

Article 6. Paiement

Désignation du (des) compte(s) à créditer

Titulaire mandataire :

Établissement :

Adresse :

Code Banque : Code Guichet : N° de Compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC (SWIFT) :

Cotraitant n°2 :

Établissement :

Adresse :

Code Banque : Code Guichet : N° de Compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC (SWIFT) :

Cotraitant n°3 :

Établissement :

Adresse :

Code Banque : Code Guichet : N° de Compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC (SWIFT) :



Cotraitant n°4 :

Établissement :

Adresse :

Code Banque : Code Guichet : N° de Compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC (SWIFT) :

Cotraitant n°5 :

Établissement :

Adresse :

Code Banque : Code Guichet : N° de Compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC (SWIFT) :

Avance et acompte

Conformément à l'article 109 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, l'acheteur n'est pas dans l'obligation de verser une avance.

Toutefois, un acompte pourra être versé à la livraison des kits ADNe, d'un montant équivalant à 30 % du montant global du marché.

À....., le.....

Signature et cachet du prestataire ou du mandataire en cas de groupement :



Article 7. Décision de l'acheteur

La présente offre est acceptée :

Pour sa solution de base

À....., le.....

Le représentant de l'acheteur,
Monsieur le Président de la Société Herpétologique
de France, Mickaël BARRIOZ